



LE PROJET DE COVOITURAGE « COVOIT'ICI » PRESENTE AUX ACTEURS DU TERRITOIRE LE 6 DECEMBRE 2018 A LA MAISON DU PARC NATUREL REGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne

➤ COMMUNIQUE DE PRESSE |

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, le Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération clermontoise (SMTC-AC) et l'association Covoiturage Auvergne pilotent ensemble depuis 2016 un projet expérimental de covoiturage sans réservation entre Rochefort-Montagne et Clermont-Ferrand (RD. 2089). Le 6 décembre 2018, la présentation du projet COVOIT'ICI a réuni l'ensemble des partenaires concernés (élus, financeurs, etc.)

« Avec le service COVOIT'ICI, nous souhaitons offrir une alternative à l'usage individuel de la voiture pour se rendre à Clermont-Ferrand » indique François MARION, Président du **Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne**.

Ils étaient une quarantaine d'élus et de partenaires techniques à participer, jeudi 6 décembre, à la présentation du nouveau service de covoiturage qui verra le jour au printemps 2019 entre Rochefort-Montagne et Clermont-Ferrand. « Le SMTC est dans une démarche d'innovation en termes d'offres de mobilités, et COVOIT'ICI entre pleinement dans cette logique ! » déclare François RAGE, Président du **SMTC-AC**, après avoir insisté sur l'importance « *d'une mobilité pour tous* », y compris dans les territoires ruraux et périurbains.

Louis GISCARD D'ESTAING, **Conseiller régional d'Auvergne-Rhône-Alpes** et Vice-président en charge des relations avec la Région au Syndicat mixte du Parc, a tenu à féliciter les porteurs de projets pour cette initiative qui permet « *de réduire les coûts de l'énergie et de limiter l'empreinte carbone sur un secteur situé à l'articulation entre territoire métropolitain et moyenne montagne* ».

Je suis intéressé !

Vous empruntez souvent la RD. 2089 et souhaitez faire des économies, un geste pour la planète ou vous n'avez pas de véhicule ?

Ce nouveau service est fait pour vous ! A partir du printemps 2019, vous pourrez tester COVOIT'ICI, dont le fonctionnement innovant a déjà fait ses preuves dans d'autres régions.

Inscrivez-vous dès maintenant sur le site internet dédié, afin de faire partie des futurs usagers de la ligne COVOIT'ICI : www.covoitici-info.fr

Si la ligne comporte des équipements adaptés, c'est bien la **communauté** qui crée le service ! Vous pourrez voyager en toute confiance avec une assistance téléphonique gratuite, disponible 7 jours sur 7 pour vous accompagner. Des arrêts visibles et sécurisés permettront aux conducteurs de s'arrêter facilement.



De gauche à droite : Louis GISCARD D'ESTAING (conseiller régional), Nathalie COLLARDOT (Covoiturage Auvergne), François RAGE (président du SMTC-AC) et François MARION (président du Parc naturel régional).

Contact presse :

Virginie DELAGE - Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne - 04 73 65 64 00 - vdelage@parcdesvolcans.fr

Le **covoiturage sans réservation** propose une grande souplesse pour effectuer les déplacements du quotidien (domicile-travail). Plus besoin d'organiser son covoiturage à l'avance ! Il suffit de se rendre à l'une des 6 stations de la ligne (Rochefort, Massassettes, Nébouzat, Theix, Beaumont et Clermont/Salins, pour solliciter en direct une place dans un véhicule de passage. La demande est directement visible sur un panneau lumineux placé en amont de l'arrêt.



De gauche à droite : Nathalie COLLARDOT (Covoiturage Auvergne), Anne-Marie PICARD (conseillère départementale), François MARION (président du Parc naturel régional), François RAGE (président du SMTAC-AC) et Louis GISCARD D'ESTAING (conseiller régional).

Contact presse :

Virginie DELAGE - Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne - 04 73 65 64 00 - vdelage@parcdesvolcans.fr